

**Délibération n°06**

Effectif légal du conseil  
communautaire :  
60

Nombre de conseillers  
en exercice :  
60

Nombre de conseillers  
présents ou représentés :  
54

Nombre de votants :  
54

Date de convocation :  
13 avril 2022

Date d'affichage du  
compte-rendu :  
27 avril 2022

**Objet : Conseil d'exploitation  
des régies eau et  
assainissement : modification  
de la composition**

**L'AN deux mille vingt-deux, le mardi 19 avril**, le conseil communautaire, convoqué le 13 avril 2022 s'est réuni à Ennezat, Salle l'Espace Culturel, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**PRESENTS**

Mme ABELARD Nathalie, M AGBESSI Eric, M AYRAL Jean-Paul, M BARBECOT Jacques, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, M BRAULT Charles, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CAZE Alain, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DUCHÉ Dominique, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M HEBRARD Jean-Pierre, M IMBERT Didier, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, Mme NIORT Nathalie, Mme PERRETON Régine, Mme PIRES-BEAUNE Christine, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M ROUGEYRON Denis, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, Mme VEYLAND Anne, M VILLAFRANCA Grégory, **titulaires.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

*Absents représentés ou suppléés :*

- M BIGAY Bertrand *a donné pouvoir* à M CHASSAGNE Eugène
- M BOISSET Jean-Pierre *a donné pouvoir* à M VERMOREL Pierrick
- M CHAUVIN Lionel *a donné pouvoir* à M BONNICHON Frédéric
- M DESMARETS Pierre *a donné pouvoir* à Mme BERTHELEMY Hélène
- M DUBOIS Gérard *a donné pouvoir* à M VILLAFRANCA Grégory
- Mme DUPONT Laurence *a donné pouvoir* à M DERSIGNY Eric
- M GRENET Roland *a donné pouvoir* à M CARTAILLER Philippe
- Mme HOARAU Catherine *a donné pouvoir* à M CHANSARD Gérard
- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie *a donné pouvoir* à M CHASSAING Pierre
- M PECOUL Pierre *a donné pouvoir* à M BONNICHON Frédéric
- M RAYMOND Vincent *a donné pouvoir* à Mme PERRETON Régine
- M THEVENOT Laurent *a donné pouvoir* à M MICHEL Didier

*Absents :*

- M BEAURE Nicolas
- M GRENET Daniel
- Mme GRENET Michèle
- Mme PANIAGUA Murielle
- Mme ROUSSEL Sandrine
- M WEINMEISTER Nicolas

< > < > < > < > < >

**Secrétaire de Séance : M ROUGEYRON Denis**

## **Rapport n°06 – Conseil d'exploitation des régies eau et assainissement : modification de la composition**

Vu l'arrêté préfectoral n° 18-02032 du 13 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV),  
Vu les délibérations n°20191105.15.01 et 15.02 du conseil communautaire du 5 novembre 2019 créant le conseil d'exploitation en charge de l'administration des deux régies,  
Vu la délibération n°20200723.08 du conseil communautaire du 23 juillet 2020 portant désignation des membres du conseil d'exploitation des régies eau et assainissement,  
Vu la délibération n°20201208.28 du conseil communautaire du 8 décembre 2020 portant modification des statuts des régies des services eau et assainissement, notamment des articles 5.1 et 6,  
Vu la délibération n°20210203.34 du conseil communautaire du 3 février 2021 portant désignation des membres du conseil d'exploitation des régies eau et assainissement,

Considérant que le conseil d'exploitation est composé de 63 membres (le Président de la communauté d'agglomération, 31 titulaires et 31 suppléants) désignés par le conseil communautaire parmi les conseillers communautaires et les conseillers municipaux des communes membres,  
Considérant les évolutions récentes souhaitées ou portées à la connaissance du conseil d'exploitation (démission, inversion titulaire/suppléant) par les délégués et/ou les communes,  
Considérant que, conformément aux statuts des régies, seul le conseil communautaire, sur proposition du Président, désigne les membres du conseil d'exploitation et qu'en cas de démission d'un membre, le conseil communautaire pourvoit à son remplacement, en nommant un autre représentant de l'organe délibérant auquel il appartient, pour la durée résiduelle du mandat,

**Le conseil communautaire, sur proposition du Vice-Président délégué à l'eau et l'assainissement, et à l'unanimité, décide de désigner les 63 membres suivants :**

- **Le Président de RLV, Frédéric BONNICHON et,**

<b>Communes</b>	<b>Délégués titulaires (31)</b>	<b>Délégués suppléants (31)</b>
Chambaron-sur-Morge	LABBE Daniel (CM)	LAFAYE Patrice (CM)
Chanat-la-Mouteyre	BEAURE Nicolas (CC)	VISSANT Claude (CC)
Chappes	GAUTHIER Patrice (CC)	POTIER Jean-Paul (CM)
Charbonnières-les-Varenes	GIRAUD Michel (CM)	CHANSARD Gérard (CC)
Châtel-Guyon	CREGUT Jacques (CM)	WATERLOT Philippe (CM)
Chavaroux	BELDA José (CC)	SCHAAL Philippe (CCS)
Clerlande	IMBERT Didier (CC)	PINHEIRO Aurélien (CM)
Ennezat	BOUTET Pierre (CM)	FAURE Jean-Paul (CM)
Entraigues	DEAT Alain (CC)	BOISSON Damien (CC)
Enval	MEKADEM Patricia (CM)	GRANDJEAN Roland (CM)
Le Cheix-sur-Morge	CORBIN Bruno (CM)	BIGAY Bertrand (CC)
Les Martres-d'Artière	RAYMOND Vincent (CC)	DOREILLE Thierry (CM)
Les Martres-sur-Morge	CHASSAGNE Eugène (CC)	CRESPO Luis (CM)
Lussat	LEY Pierre (CM)	DUCHÉ Dominique (CC)
Malauzat	PAPPALARDO Pierre Franck (CM)	AYRAL Jean-Paul (CC)
Malintrat	MAGNOUX André (CC)	DE VASCONCELOS Stéphanie (CM)
Marsat	GROSSHANS Michel (CC)	DE FRANCESCO Raffaele (CM)
Ménérol	MIGNOTTE Pascal (CM)	GALINDO Jean-José (CM)
Mozac	BARRAUD Pierre (CM)	MERCERON Jean-Luc (CM)
Pessat-Villeneuve	DUBOIS Gérard (CC)	FAURE Jean-Michel (CCS)
Pulvérières	GRENIER Arlette (CC)	BARBECOT Jacques (CC)
Riom	PECOUL Pierre (CC)	RAYNAUD Jean-Louis (CC)
Saint-Beauzire	LAURENDEAU Patrick (CM)	ARNAUD David (CM)
Saint-Bonnet-près-Riom	COHADE Michel (CM)	MARQUES Antonio (CM)

Saint-Ignat	CARTAILLER Philippe (CC)	CIBERT-GOTON Jean-Claude (CM)
Saint-Laure	VILLAFRANCA Grégory (CC)	BLANCHARD Christian (CC)
Saint-Ours-les-Roches	CAZE Alain (CC)	PONCÉ Stéphane (CM)
Sayat	LANGLAIS Gérard (CM)	WEINMEISTER Nicolas (CC)
Surat	SEGUIN Joël (CM)	GRENET Roland (CC)
Varenes-sur-Morge	MICHEL Didier (CC)	SALGUES Julien (CM)
Volvic	PINTO Lucie (CM)	BLEHAUT Jean-Baptiste (CM)

CM : Conseiller Municipal / CC : Conseiller Communautaire

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.**

**Pour extrait conforme.  
A Riom, le 20 avril 2022**

**Le Président**

**Frédéric BONNICHON**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).*